



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **24 JUIN 2024**
Délibération n° **DEL-2024-0263**

Objet : Modification de la composition des commissions
thématiques intercommunales

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 49
Pouvoirs : 13
Absents : 0
Excusés : 25
Pour : 62
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

03 JUIL. 2024

et publié le

03 JUIL. 2024

Secrétaire de séance :
Roger COHARD

Le lundi 24 juin 2024 à 19 heures 30, le Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 18 juin 2024.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Jean-Luc ROUX, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU

Pouvoirs : Coralie BOURDELAIN à Anne-Françoise BESSON, Karim CHAMON à Régine MILLET, Agnès DUPON à Olivier ROZIAU, Michèle FLAMAND à Dominique BONNET, Pierre FORTE à Françoise MIDALI, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Mylène JACQUIN à Martine KOHLY, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Guillaume RACCURT à Claudine GELLENS, Franck SOMME à Martine VENTURINI, Youcef TABET à Nelly GADEL, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 2.2 du règlement intérieur du Conseil de communauté de la communauté de communes Le Grésivaudan,
Vu les candidatures reçues,

Il convient de mettre à jour de la manière suivante la composition des commissions thématiques intercommunales :

Commission	Prénom	Nom	Commune	Commentaire
Économie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et services	Martin	GERBAUX	Laval-en-Belledonne	AJOUT
Déplacements et Mobilités	Valérie	DAMON	Laval-en-Belledonne	AJOUT
Finances	Patrick	LEBRET	Laval-en-Belledonne	RETRAIT ((titulaire)
Finances	Adrian	RAFFIN	Le Touvet	RETRAIT ((titulaire)
Finances	Sylvain	ZANARDI	Laval-en-Belledonne	AJOUT (titulaire)
Tourisme et Attractivité du territoire	Éric	REBUFFET	Laval-en-Belledonne	AJOUT
Agriculture et Forêt	Cécile	BILLARD	Le Touvet	RETRAIT
Agriculture et Forêt	Laurence	RAIEVSKI-BENSA	Montbonnot-Saint-Martin	RETRAIT
Agriculture et Forêt	Jean-Michel	DESCOMBES	La Terrasse	RETRAIT
Sport et Loisirs	Cécile	BILLARD	Le Touvet	RETRAIT
Sport et Loisirs	Quention	JULIEN-SAAVEDRA	Allevard-les-Bains	RETRAIT
Culture et Patrimoine	Sylvie	LARGE	Le Touvet	RETRAIT
Culture et Patrimoine	Mireille	AUBOIN	Le Touvet	RETRAIT
Culture et Patrimoine	Aude	MOUSSY	Le Touvet	RETRAIT
Culture et Patrimoine	Quention	JULIEN-SAAVEDRA	Allevard-les-Bains	RETRAIT
Déchets Ménagers	Aude	MOUSSY	Le Touvet	RETRAIT
Déchets Ménagers	Alexandre	BUISSIERE	Le Touvet	RETRAIT
Déchets Ménagers	Laurence	RAIEVSKI-BENSA	Montbonnot-Saint-Martin	RETRAIT
Insertion, Emploi, Prévention, Santé	Sandrine	PISSARD-GIBOLET	Le Touvet	RETRAIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

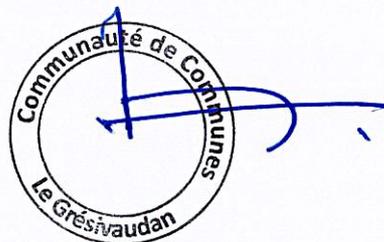
Eau et Assainissement	Laurence	RAIEVSKI-BENSA	Montbonnot-Saint-Martin	RETRAIT
Eau et Assainissement	Jean-Michel	DESCOMBES	La Terrasse	RETRAIT
Environnement, Energie, Innovation	Jean-Michel	DESCOMBES	La Terrasse	RETRAIT
Aménagement, Habitat, Logement	Lucie	BIDOLI	Allevard-les-Bains	RETRAIT
Solidarités et Lien social	Lucie	BIDOLI	Allevard-les-Bains	RETRAIT

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **24 JUIN 2024**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

